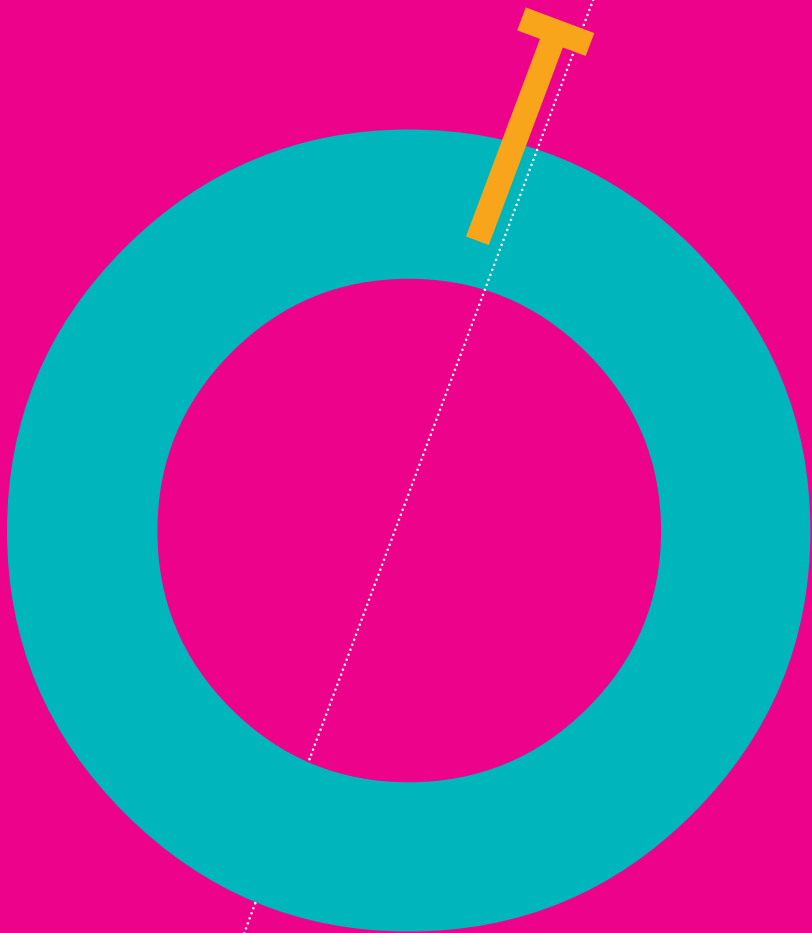


orientation
post-bac
origines
et parcours
des bacheliers généraux



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



académie de Besançon
2010-2011

orientation

■ Préambule

Dès les années 2000, l'Europe se fixait comme objectif « de devenir l'économie de la connaissance, la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable de croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale ».

Le développement de notre société de la connaissance ne peut se faire sans une élévation des niveaux de formation. Ainsi, la commission européenne estime que les systèmes d'éducation et de formation doivent absolument générer des niveaux globaux de réussite plus élevés. La loi sur l'école fixait en 2005 les objectifs de 80 % d'une classe d'âge titulaire du baccalauréat et 50 % d'une classe d'âge au niveau licence.

Dans ce cadre, le parcours des bacheliers généraux est particulièrement sensible, dans le sens où ils représentent la population qui a prioritairement vocation à atteindre les plus hauts niveaux d'éducation.

Nous nous intéresserons ici à la poursuite d'études des néo-bacheliers, titulaires d'un bac général : études longues qui se traduisent par une inscription en licence générale, en classe préparatoire aux grandes écoles (ou en entrée directe) et toute formation qui cible un niveau I de qualification.

En 2010-2011, la France inscrivait 2 318 700 étudiants, dont :

- 56,8 % à l'université (hors IUT),
- 3,4 % en CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles),
- 17,5 % en grandes écoles (préparation d'un diplôme au niveau bac + 5 : ingénieur, de commerce, juridique, art et culture). Les proportions sont, pour les 32 009 étudiants en Franche-Comté, respectivement de 53 % à l'université hors IUT, 3 % et 13,7 % en grande école (y compris UTBM).

Notre académie scolarise 1,8 % des élèves français, mais moins de 1,4 % des étudiants de l'enseignement supérieur. Entre 2006 et 2010, l'effectif des étudiants inscrits à l'université a augmenté de 3 % dans l'académie (3,1 % au plan national), mais cet effectif a fortement chuté en licence, avec un recul de 5 % (-1,6 % au plan national). De plus, le taux d'accès d'une génération au baccalauréat général est moins élevé dans l'académie (34,8 %) qu'au plan national (36,3 %). Si l'académie avait la même part qu'au national, le nombre de bacheliers généraux serait augmenté par rapport à l'effectif actuel de + 4,3 %, soit près de 200 bacheliers de plus.

Ces différentes données semblent indiquer une moindre attractivité des études longues dans l'académie de Besançon, cumulée avec une moindre proportion d'étudiants, tous parcours confondus.

Notre étude analyse l'orientation des néo-bacheliers, en particulier des bacheliers généraux (séries L, ES ou S). Nous avons cherché à identifier si des facteurs déterminants peuvent expliquer cette moindre attractivité des études longues. Ainsi, nous détaillons une analyse par site (Besançon, Montbéliard, Lons-le-Saunier, Vesoul, Belfort), par série de baccalauréat général, en fonction du sexe ou de l'origine sociale des bacheliers.

■ Sommaire

Contexte	4
▶ périmètre de l'étude	4
▶ effectifs et orientation des bacheliers généraux, session 2011	5

Analyse des facteurs d'orientation **9**

▶ orientation des bacheliers généraux en études longues	9
– selon le secteur public ou privé	9
– selon trois critères : origine sociale, sexe, série du baccalauréat	11
– combinaison série du baccalauréat et sexe	23

Synthèse **26**

Annexes **27**

1- Admission post-bac (APB)	27
2- Professions et catégories socio-professionnelles	29
3- Établissements accueillant des élèves en baccalauréat général	29
4- Graphiques	
– par site : orientation vers les études longues selon le sexe et la série du baccalauréat général	30
– académie : orientation vers les études longues selon trois critères : origine sociale, sexe et série du baccalauréat général	32

■ Contexte

Périmètre de l'étude

L'étude porte sur les titulaires d'un baccalauréat général obtenu à la session 2011 et leur orientation après le bac. Les titulaires considérés sont les candidats scolaires des établissements publics et privés sous contrat de l'éducation nationale dans l'académie de Besançon (hors lycées agricoles). Ils sont au nombre de 4 618, dont 4 152 dans le secteur public et 466 dans le secteur privé sous contrat.

Nous nous intéressons à l'orientation de ces bacheliers dans l'enseignement supérieur comprenant les formations académiques et hors académie.

Deux cas de figure se présentent :

- soit la formation visée par le bachelier fait partie du portail Admission post-bac (APB)¹,
- soit elle relève d'une procédure spécifique hors portail Admission post-bac.

Les formations qui ne recrutent pas à l'issue du bac ne figurent pas dans APB (par exemple, les instituts de formation en soins infirmiers, IFSI).

Une question se pose : les orientations des bacheliers généraux de l'académie de Besançon sont-elles différentes selon l'origine sociale des élèves, le sexe, le site d'étude en lycée ou la série du baccalauréat obtenu ? Ce document a pour objectif de comprendre les facteurs déterminants de l'orientation des bacheliers généraux vers l'enseignement supérieur.

Pour ce faire, deux sources de données différentes ont été utilisées. L'une est l'application OCEAN, organisation des concours et examens académiques et nationaux, l'autre est l'application Admission post-bac.

Il n'est pas possible de faire un suivi de cohorte à travers les bases d'inscription d'origine scolaire (SCONET) et du supérieur (APOGEE).

La première source permet de connaître les bacheliers généraux de la session 2011 par lycée d'origine.

La seconde source permet de connaître les propositions acceptées par les bacheliers, sous procédure normale et complémentaire, pour la rentrée 2011 dans l'enseignement supérieur et par lycée d'origine. Il n'est pas possible de croiser les informations avec les logiciels d'inscription des établissements d'enseignement supérieur, afin d'identifier les flux réels des élèves/étudiants. Cependant, l'analyse à partir des propositions acceptées semble globalement assez fiable pour illustrer les suivis de cohortes.

À partir de ces deux bases de données, OCEAN et APB, il est possible d'établir le taux de propositions d'admission acceptées sous procédure normale et complémentaire vers l'enseignement supérieur des bacheliers généraux.

Ce taux est le rapport entre les propositions acceptées et le nombre de bacheliers généraux. Il est calculé en particulier pour cinq villes de l'académie de Besançon : Besançon, Montbéliard (comprenant Valentigney), Lons-le-Saunier, Vesoul, Belfort.

Pour chaque ville, seuls les lycées de la ville considérée et accueillant des élèves en baccalauréat général sont pris en compte pour le calcul de ce taux.

Nous considérerons ce taux comme équivalent au taux d'orientation, image du parcours réel de l'élève devenant étudiant.

¹ voir annexe 1, page 27

■ Contexte

À la session de 2011,
4 618 candidats scolaires,
issus d'établissements
publics et privés sous contrat
de l'éducation nationale
dans l'académie de Besançon
(hors lycées agricoles),
ont obtenu leur baccalauréat
général.

Effectifs et orientation des bacheliers généraux

► Effectifs des bacheliers généraux, session 2011 et nombre de propositions d'admission acceptées dans l'enseignement supérieur pour la rentrée 2011

Villes des établissements	Effectifs bacheliers généraux	Propositions acceptées sous PN* et PC**
Secteur public		
► Besançon	1 221	1 045
► Montbéliard + Valentigney	527	441
► Lons-le-Saunier	242	218
► Vesoul	259	228
► Belfort	498	436
autres sites :		
► Morteau	126	104
► Pontarlier	195	154
► Champagnole	101	92
► Dole	262	219
► Morez	37	34
► Poligny	49	46
► Saint-Claude	97	81
► Salins-les-Bains	79	67
► Gray	108	100
► Héricourt	115	94
► Lure	134	117
► Luxeuil-les-Bains	102	86
Total public	4 152	3 562
Secteur privé		
► Besançon	150	113
► Pontarlier	59	47
► Lons-le-Saunier	40	32
► Dole	42	32
► Belfort	175	133
Total privé	466	357

* PN : procédure normale **PC : procédure complémentaire

Sources : service statistique académique (SSA) - Organisation des concours et examens académiques et nationaux (OCEAN)
Service académique d'information et d'orientation (SAIO) - Admission post-bac (APB)

La part des bacheliers ayant une proposition acceptée est de 85,8 % pour le secteur public et 76,6 % pour le secteur privé. Il nous sera possible d'étudier les parcours supposés pour tous les bacheliers ayant une proposition acceptée, ce qui ne sera pas le cas des autres.

Notons enfin que la Franche-Comté inscrit 2 501 étudiants en école paramédicale et sociale (dont les IFSI), écoles qui ne sont pas intégrées dans APB. Ces études inscrivent près de 800 nouveaux étudiants par an, chiffre peu éloigné des 699 bacheliers qui ne sont pas inscrits dans APB.

► À Besançon

Le taux de propositions d'admission acceptées en études longues (licence + CPGE) des bacheliers généraux est l'un des plus élevés, soit 69 %.

Le taux de propositions d'admission acceptées en études courtes (STS et assimilées) des bacheliers généraux est le moins élevé, soit 16,5 %.

► À Montbéliard

Le taux de propositions d'admission acceptées en études longues (licence + CPGE) des bacheliers généraux est le moins élevé (hors autres), soit 65,5 %.

En études courtes, ce taux est inférieur à celui de l'académie, soit 18,2 % contre 19,5 %.

Le taux hors champ est le plus élevé avec 16,3 %.

► À Lons-le-Saunier

Le taux de propositions d'admission acceptées en études longues (licence + CPGE) des bacheliers généraux est de 67,4 %, supérieur à celui de l'académie (66,1 %). Le taux de propositions d'admission acceptées en études courtes (STS et assimilées) des bacheliers généraux est le plus élevé, soit 22,3 % (hors autres sites).

Le taux hors champ est le plus faible (9,9 %).

► À Vesoul

Le taux de propositions d'admission acceptées en études longues (licence + CPGE) des bacheliers généraux est de 67,6 %. Le taux en licence est le plus élevé avec 56,4 % et celui en CPGE est le plus faible avec 11,2 %.

Le taux de propositions d'admission acceptées en études courtes (STS et assimilées) des bacheliers généraux est l'un des plus élevés, soit 20,1 %.

► À Belfort

Le taux de propositions d'admission acceptées en études longues (licence + CPGE) des bacheliers généraux est le plus élevé, soit 70,1 %. Pourtant, avec 51,4 % le taux en licence est le plus faible (hors autres) et celui de 18,7 % en CPGE est le plus élevé.

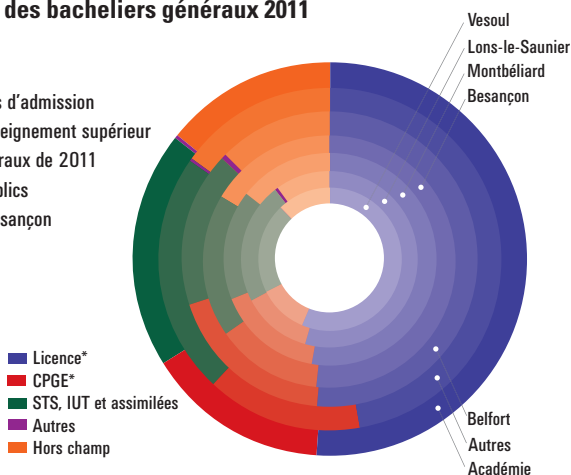
Le taux en études courtes (STS et assimilées) des bacheliers généraux est de 17,1 %, inférieur à celui de l'académie (19,5 %).

■ Contexte

► L'orientation des bacheliers généraux 2011

Graphique 1

Taux de propositions d'admission acceptées vers l'enseignement supérieur des bacheliers généraux de 2011 issus des lycées publics de l'académie de Besançon



	Licence	CPGE	sous total études longues	STS, IUT et assimilées	autres	hors champ
Vesoul	56,4 %	11,2 %	67,6 %	20,1 %	0,4 %	12,0 %
Lons-le-Saunier	54,5 %	12,9 %	67,4 %	22,3 %	0,4 %	9,9 %
Besançon	53,0 %	16,0 %	69,0 %	16,5 %	0,0 %	14,4 %
Montbéliard	51,8 %	13,7 %	65,5 %	18,2 %	0,0 %	16,3 %
Belfort	51,4 %	18,7 %	70,1 %	17,1 %	0,4 %	12,4 %
Autres sites	47,4 %	14,6 %	62,0 %	22,9 %	0,1 %	15,0 %
Académie	51,1 %	15,0 %	66,1 %	19,5 %	0,1 %	14,2 %

* Champs de poursuite d'études considérées comme des études longues

Hors lycées agricoles

Sources : Service statistique académique (SSA) - Organisation des concours et examens académiques et nationaux (OCEAN)
Service académique d'information et d'orientation (SAIO) - Admission post-bac (APB)

Champs des poursuites d'études considérées dans notre analyse comme :

— études longues

Licence : licence, cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles ;

CPGE : classes préparatoires aux grandes écoles, formation d'ingénieur, école d'architecture, classes préparatoires aux études de santé (CPES), entrée au niveau bac.

— études courtes

STS, IUT et assimilées : brevet de technicien supérieur (BTS), BTS agricole (BTSA), diplôme des métiers

d'arts (DMA), diplôme de technicien supérieur (DTS), diplôme universitaire de technologie (DUT), diplôme d'études universitaires scientifiques et technologiques (DEUST), diplôme universitaire (DU), diplôme de comptabilité et gestion (DCG), mise à niveau, année préparatoire, mention complémentaire.

— autres

Préparatoire des professions paramédicales et sociales.

— hors champ

Bacheliers n'ayant pas de propositions d'admission acceptées ou allant dans une formation non concernée par l'application APB (voir annexe 1, page 27).

■ Contexte

On retrouve entre 65 % et 70 % des bacheliers généraux en études longues (hors autres).

Au niveau national, 52,1 % des néo-bacheliers généraux choisissent l'université (hors IUT)². Ils sont 51,1 % à vouloir aller en licence au niveau académique avec de fortes dispersions (56,4 % à Vesoul et 47,4 % hors site urbain).

Il serait intéressant de vérifier s'il n'est pas nécessaire de rapprocher lycée et université, en particulier dans les villes éloignées des cinq sites étudiés.

Près de 20 % s'orientent cependant vers des formations de technicien supérieur. À Belfort, le taux de propositions d'admission acceptées en études longues (licence + CPGE) des bacheliers généraux est le plus élevé, soit de 70,1 %, le plus faible taux étant constaté à Montbéliard (65,5 %). C'est dans ce dernier site que l'on constate cependant le plus fort taux d'orientation hors champ d'analyse.

² Sources : *Repères et références statistiques 2012 (RERS 2012)*, DEPP septembre 2012

■ Analyse des facteurs d'orientation

Orientation des bacheliers généraux en études longues

Nous reprenons ici les champs de poursuite en études longues qui correspondent aux parcours en licence, cycle universitaire, classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), formations d'ingénieurs, classes préparatoires aux études de santé (CPES).

Au niveau national, les taux d'inscription immédiate³ des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supé-

rieur 2011-2012 sont de 52,1 % à l'université (hors IUT), 13,2 % en CPGE, 10,7 % en IUT et 8,7 % en STS.

Nous rapprocherons ces taux de ceux mentionnés en page 7 et portant sur les bacheliers généraux de l'académie de Besançon : 51,1 % en université (hors IUT), 15 % en CPGE, 19,5 % en IUT et STS.

► L'orientation des bacheliers généraux selon le secteur public ou privé

Taux de propositions d'admission acceptées en études longues, selon le secteur de l'établissement des bacheliers généraux.

	Public	Privé
Besançon	69,0 %	57,3 %
Montbéliard	65,5 %	-
Lons-le-Saunier	67,4 %	45,0 %
Vesoul	67,6 %	-
Belfort	70,1 %	62,3 %
Autres sites	62,0 %	43,6 %
Académie	66,1 %	55,2 %

Sources : Service statistique académique (SSA) - Organisation des concours et examens académiques et nationaux (OCEAN)
Service académique d'information et d'orientation (SAIO) - Admission post-bac (APB)

Les bacheliers généraux issus d'un établissement privé de l'académie s'orientent moins en études longues que ceux issus d'un établissement public. Le différentiel atteint 22,4 points sur le site de Lons-le-Saunier, en faveur des établissements publics.

Pour les autres villes, cet écart varie de 7,8 points à 11,7 points.

Au plan national, le taux d'inscription immédiate³ des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur en 2011-2012 est, en additionnant université (hors IUT), CPGE et écoles d'architecture, de 65,9 %.

Le comportement des bacheliers généraux de l'académie de Besançon reste conforme au national⁴. Cependant, l'académie diplôme moins de bac généraux que le national (taux d'accès d'une génération au bac général : 34,8 % académie et 36,3 % national)⁵.

³ Sources : Repères et références statistiques 2012 (RERS 2012), DEPP septembre 2012

⁴ Concernant le rapprochement des données académiques et nationales, notre étude considère les bacheliers issus d'établissements publics. Les données nationales prennent en compte les bacheliers issus d'établissements publics et privés. De plus, la méthode de calcul et les groupes choisis dans l'enseignement supérieur sont différents. Dans notre analyse, les études longues comprennent : licence, cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles, CPGE et CPES, formation d'ingénieur, école d'architecture. Au plan national, elles comprennent : université (hors IUT), CPGE et écoles d'architecture.

⁵ Source : Mélusine

► À Besançon

Sur 1 221 bacheliers généraux du secteur public :

- 215 sont d'origine sociale défavorisée, soit 17,6 %
- 65,6 % des élèves défavorisés ont une proposition d'admission acceptée en études longues, soit une perte de 4,8 points par rapport aux élèves de PCS¹ non défavorisée.

► À Montbéliard

Sur 527 bacheliers généraux du secteur public :

- 172 sont d'origine sociale défavorisée, soit 32,6 %
- 67,4 % des élèves défavorisés ont une proposition d'admission acceptée en études longues, soit un gain de 2,5 points par rapport aux élèves de PCS non défavorisée.

► À Lons-le-Saunier

Sur 242 bacheliers généraux du secteur public :

- 41 sont d'origine sociale défavorisée, soit 16,9 %.
- 61 % des élèves défavorisés ont une proposition d'admission acceptée en études longues, soit une perte de 6,5 points par rapport aux élèves de PCS non défavorisée.

► À Vesoul

Sur 259 bacheliers généraux du secteur public :

- 76 sont d'origine sociale défavorisée, soit 29,3 %
- 68,4 % des élèves défavorisés ont une proposition d'admission acceptée en études longues, soit un gain de 0,4 point par rapport aux élèves de PCS non défavorisée.

► À Belfort

Sur 498 bacheliers généraux du secteur public :

- 114 sont d'origine sociale défavorisée, soit 22,9 %.
- 69,3 % des élèves défavorisés ont une proposition d'admission acceptée en études longues, soit une perte de 1,7 point par rapport aux élèves de PCS non défavorisée.

¹ voir annexe 2, page 29

■ Analyse des facteurs d'orientation

► L'orientation vers les études longues selon trois critères : origine sociale, sexe, série du bac général

L'origine sociale de l'élève, le sexe ou la série du bac général obtenu (littéraire, scientifique ou économique et social), influent-ils sur l'orientation des bacheliers ?

Dans cette étude, l'origine sociale des élèves est distinguée selon deux groupes :

– profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS)

non défavorisée, constitué des élèves de PCS favorisée A, de PCS favorisée B et de PCS moyenne,

– profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS) défavorisée (voir annexe 2, page 29).

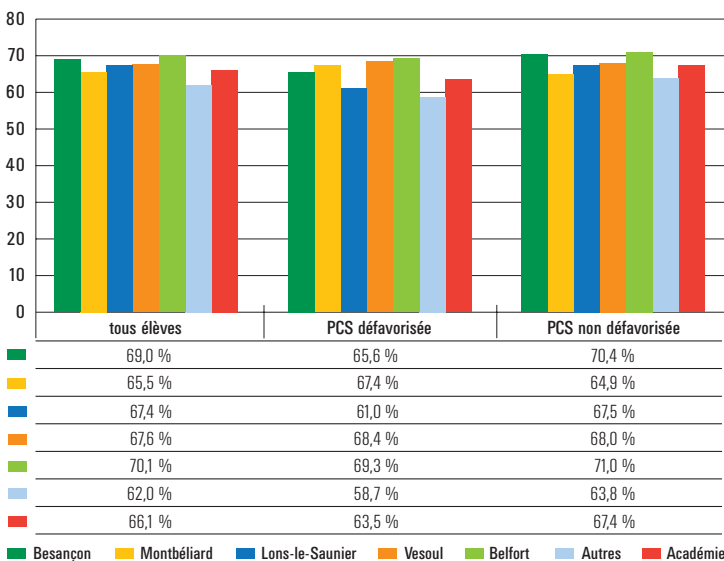
► Selon l'origine sociale

Parmi les 4 152 bacheliers généraux à la session 2011, élèves sous statut scolaire issus d'un établisse-

ment public de l'éducation nationale, 25,4 % sont de PCS défavorisée, 73,8 % de PCS non défavorisée et 0,8 % de PCS non renseignée.

Graphique 2

Taux de propositions d'admission acceptées vers des études longues : bacheliers généraux issus d'établissements publics de l'académie de Besançon, selon la PCS



Sources : Service statistique académique (SSA) - Organisation des concours et examens académiques et nationaux (OCEAN)
Service académique d'information et d'orientation (SAIO) - Admission post-bac (APB)

L'origine sociale de l'élève n'influence pas a priori les bacheliers pour l'orientation vers les études longues.

On constate même des tendances inversées, où les élèves de PCS défavorisée sont près de 5 points en retrait à Besançon, mais gagnent 2,5 points sur le site

de Montbéliard par rapport aux élèves de PCS non défavorisée.

Ce constat est cependant à nuancer eu égard à la méthodologie appliquée lors de l'étude avec le regroupement de l'ensemble des PCS non défavorisées au sein d'une seule catégorie.

► À Besançon

On constate une grande dissymétrie des populations selon l'origine sociale et une légère sur-représentation (+1,5 point) pour les élèves de PCS non défavorisée.

► À Montbéliard

Les représentations de populations entre PCS non défavorisée et défavorisée, en tant que bacheliers et en tant qu'étudiants s'engageant en études longues, sont semblables.

► À Lons-le-Saunier

Les représentations de populations entre PCS non défavorisée et défavorisée, en tant que bacheliers et en tant qu'étudiants s'engageant en études longues, sont semblables.

► À Vesoul

Les représentations de populations sont très semblables entre PCS non défavorisée et défavorisée, en tant que bacheliers et en tant qu'étudiants s'engageant en études longues.

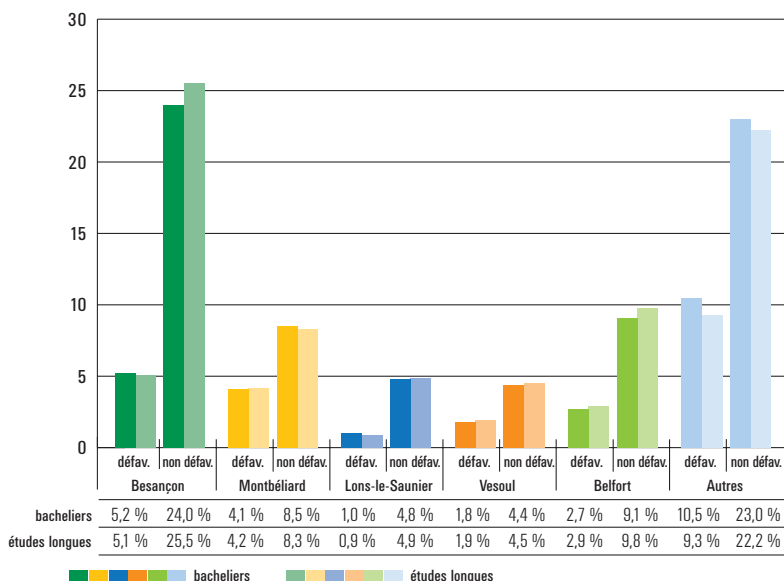
► À Belfort

On constate une dissymétrie des populations selon l'origine sociale, moins accentuée que sur le site de Besançon.

La sur-représentation est de + 0,7 point pour les élèves de PCS non défavorisée.

■ Analyse des facteurs d'orientation

Graphique 3
Répartition des bacheliers généraux du secteur public et des propositions d'admission acceptées des bacheliers en études longues, selon la PCS.



Sources : Service statistique académique (SSA) - Organisation des concours et examens académiques et nationaux (OCEAN)
Service académique d'information et d'orientation (SAID) - Admission post-bac (APB)
Les élèves de PCS non renseignée ne sont pas représentés mais sont pris en compte dans les %.

Ce graphique permet de comparer les parts des bacheliers généraux avec les parts des bacheliers généraux qui ont une proposition d'admission acceptée en études longues, selon l'origine sociale.

Une population est sur (sous) représentée dans la population des bacheliers qui ont une proposition d'admission acceptée en études longues si elle présente une part supérieure (inférieure) à sa part de bacheliers.

Les représentations de populations entre PCS non défavorisée et défavorisée, en tant que bacheliers et en tant qu'étudiants s'engageant en études longues, sont semblables.

Ainsi, il n'y a pas de facteur discriminant pour les poursuites d'études au regard de l'origine sociale des bacheliers quand on observe, au sein d'un groupe unique et sans distinction, l'ensemble des études longues (licence, CPGÉ...).

Nous noterons cependant une certaine dissymétrie des populations au profit des élèves de PCS non défavorisée sur le site de Besançon, voire de Belfort.

À l'inverse, nous pouvons noter une sous-représentation (-1,3 point) dans les sites non urbains (autres que les cinq sites analysés).

► À Besançon

Sur 1 221 bacheliers généraux du secteur public, 687 sont des filles, soit 56,3 %.

73,1 % des filles et 63,9 % des garçons ont une proposition d'admission acceptée en études longues, soit une différence de 9,2 points au profit des filles.

► À Montbéliard

Sur 527 bacheliers généraux du secteur public, 297 sont des filles, soit 56,4 %.

65,3 % des bachelières et 65,7 % des bacheliers ont une proposition acceptée d'admission en études longues.

► À Lons-le-Saunier

Sur 242 bacheliers généraux du secteur public, 152 sont des filles, soit 62,8 %.

68,4 % des filles et 65,6 % des garçons ont une proposition d'admission acceptée en études longues.

► À Vesoul

Sur 259 bacheliers généraux du secteur public, 158 sont des filles, soit 61 %.

67,1 % des bachelières et 68,3 % des bacheliers ont une proposition d'admission acceptée en études longues.

► À Belfort

Sur 498 bacheliers généraux du secteur public, 272 sont des filles, soit 54,6 %.

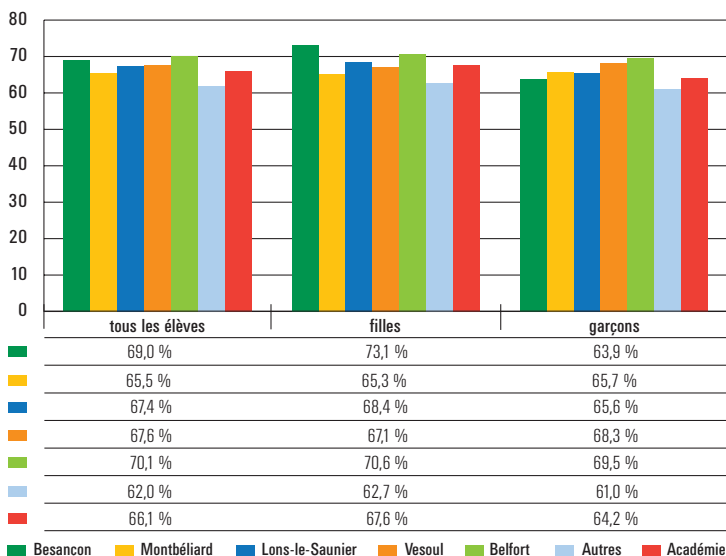
70,6 % des filles et 69,5 % des garçons ont une proposition d'admission acceptée en études longues.

■ Analyse des facteurs d'orientation

► Selon le sexe

Graphique 4

Taux de propositions d'admission acceptées vers des études longues :
bacheliers généraux issus d'établissements publics de l'académie de Besançon, selon le sexe.



Sources : service statistique académique (SSA) - Organisation des concours et examens académiques et nationaux (OCEAN)
Service académique d'information et d'orientation (SAIO) - Admission post-bac (APB)

Parmi les 4 152 bacheliers généraux de la session 2011, élèves sous statut scolaire issus d'un établissement public de l'éducation nationale, 57,3 % sont des filles et 42,7 % sont des garçons.

Les bachelères s'engagent davantage vers des études longues que les bacheliers, avec une différence de 3,4 points au niveau académique.

Cette différence atteint 9,2 points à Besançon, mais elle s'inverse au profit des garçons qui gagnent 0,4 point à Montbéliard et 1,2 point à Vesoul.

Le sexe est un facteur discriminant.

► À Besançon

On constate une sur-représentation des bachelières dans les études longues, avec 16,5 % des lauréates du bac contribuant aux 18,3 % des étudiantes orientées en études longues et une sous-représentation des bacheliers dans les études longues, avec 12,9 % des lauréats du bac contribuant aux 12,4 % des étudiants orientés en études longues.

► À Montbéliard

Les représentations de populations entre les filles et les garçons, en tant que bacheliers et en tant qu'étudiants s'engageant en études longues, sont semblables.

► À Lons-le-Saunier

Les représentations de populations entre les filles et les garçons, en tant que bacheliers et en tant qu'étudiants s'engageant en études longues, sont semblables.

► À Vesoul

Les représentations de populations entre les filles et les garçons, en tant que bacheliers et en tant qu'étudiants s'engageant en études longues sont semblables.

► À Belfort

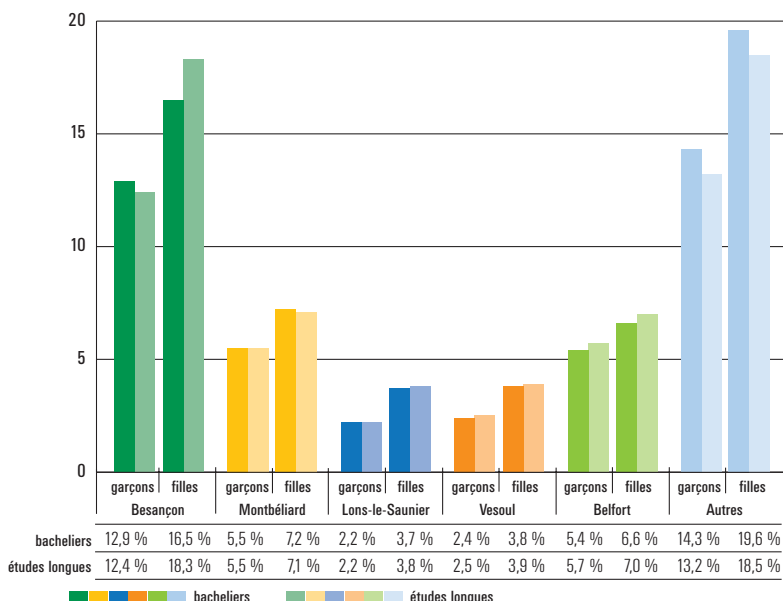
On constate une légère sur-représentation des bachelières dans les études longues avec 6,6 % des lauréates du bac contribuant aux 7 % des étudiantes orientées en études longues.

De même pour les garçons, 5,4 % des bacheliers contribuent aux 5,7 % des étudiants orientés en études longues.

■ Analyse des facteurs d'orientation

Graphique 5

Répartition de la population des bacheliers généraux du secteur public et des propositions d'admission acceptées des bacheliers en études longues, selon le sexe.



Sources : Service statistique académique (SSA) - Organisation des concours et examens académiques et nationaux (OCEAN)
Service académique d'information et d'orientation (SAIO) - Admission post-bac (APB)

Ce graphique permet de comparer les parts des bacheliers généraux avec les parts des bacheliers généraux qui ont une proposition d'admission acceptée en études longues, selon le sexe.

Une population est sur (sous) représentée dans la population des bacheliers qui ont une proposition d'admission acceptée en études longues si elle présente une part supérieure (inférieure) à sa part de bacheliers.

On constate :

- une sur-représentation des bachelières de Besançon dans les études longues, avec 16,5 % des lauréates du bac contribuant aux 18,3 % des étudiantes orientées en études longues ;
- une sous-représentation, des garçons comme des filles dans les villes non urbaines (hors des cinq sites étudiés).

► À Besançon

Sur 1 221 bacheliers généraux du secteur public, 397 ont obtenu un bac ES, 172 un bac L et 652 un bac S.

59,9 % des bacheliers ES, 74,4 % des bacheliers L et 73,2 % des bacheliers S ont une proposition d'admission acceptée en études longues.

L'écart est ainsi de 14,5 points entre les premiers (bacheliers L) et les derniers (bacheliers ES).

Les scientifiques de Besançon s'orientent davantage en études longues que ceux des autres sites.

► À Montbéliard

Sur 527 bacheliers généraux du secteur public, 157 ont obtenu un bac ES, 76 un bac L et 294 un bac S.

58,6 % des bacheliers ES, 65,8 % des bacheliers L et 69 % des bacheliers S ont une proposition d'admission acceptée en études longues.

L'écart est ainsi de 10,4 points entre les premiers (bacheliers S) et les derniers (bacheliers ES).

► À Lons-le-Saunier

Sur 242 bacheliers généraux du secteur public, 86 ont obtenu un bac ES, 46 un bac L et 110 un bac S.

67,4 % des bacheliers ES, 67,4 % des bacheliers L et 67,3 % des bacheliers S ont une proposition d'admission acceptée en études longues. Ces proportions sont quasi identiques.

Les bacheliers ES de Lons-le-Saunier s'orientent davantage en études longues que ceux des autres sites.

► À Vesoul

Sur 259 bacheliers généraux du secteur public, 76 ont obtenu un bac ES, 44 un bac L et 139 un bac S.

63,2 % des bacheliers ES, 72,7 % des bacheliers L et 68,3 % des bacheliers S ont une proposition d'admission acceptée en études longues.

L'écart est ainsi de 9,5 points entre les premiers (bacheliers L) et les derniers (bacheliers ES).

► À Belfort

Sur 498 bacheliers généraux du secteur public, 122 ont obtenu un bac ES, 73 un bac L et 303 un bac S.

59,8 % des bacheliers ES, 80,8 % des bacheliers L et 71,6 % des bacheliers S ont une proposition d'admission acceptée en études longues.

L'écart est ainsi de 21 points entre les premiers (bacheliers L) et les derniers (bacheliers ES). Les littéraires de Belfort s'orientent davantage en études longues que ceux des autres villes.

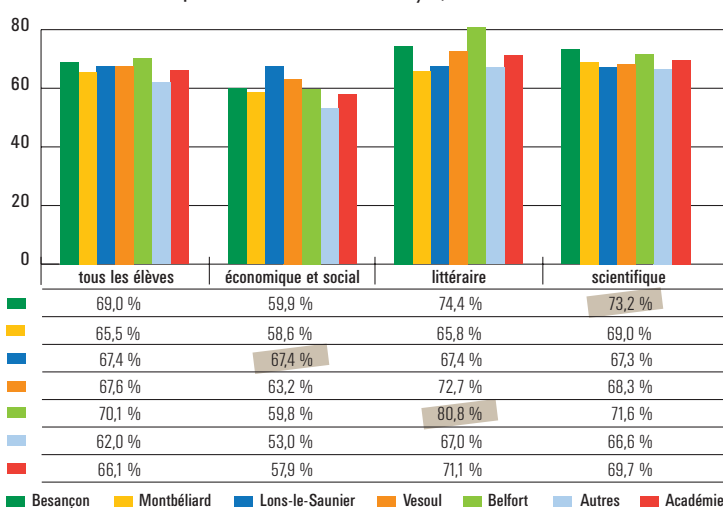
■ Analyse des facteurs d'orientation

Parmi les 4 152 bacheliers généraux de la session 2011, élèves sous statut scolaire issus d'un établissement public de l'éducation nationale, 31,8 % ont obtenu un bac de série ES, 14,6 % de série L et 53,7 % de série S.

► Selon la série du bac

Graphique 6

Taux de propositions d'admission acceptées vers des études longues : bacheliers généraux issus d'établissements publics de l'académie de Besançon, selon la série du bac obtenu



Sources : Service statistique académique (SSA) - Organisation des concours et examens académiques et nationaux (OCEAN)
Service académique d'information et d'orientation (SAIO) - Admission post-bac (APB)

Dans les établissements publics de l'académie de Besançon, à la session 2011, le nombre de bacheliers scolaires est de 605 élèves pour la série littéraire (L), 1 319 pour la série économique et social (ES) et 2 289 pour la série scientifique (S). Les bacheliers littéraires sont les moins nombreux. En effet, on compte seulement 173 bacheliers L à Besançon, 76 à Montbéliard, 46 à Lons-le-Saunier, 44 à Vesoul et 73 à Belfort.

Dans l'ordre, ce sont les bacheliers littéraires (L), scientifiques (S), puis économique et social (ES) qui poursuivent des études longues. Ce sont les littéraires de Belfort, les scientifiques de Besançon et les économistes de Lons-le-Saunier qui s'orientent le plus, dans leur série, en études longues.

Par série, les écarts sont de 15 points pour la série L, de 14,4 points pour la série ES et de 6,6 points pour la série S. Les parcours semblent plus homogènes, tous sites confondus pour la série S.

Au plan académique, l'écart entre les premiers (71,1 % en série L) et les derniers (57,9 % en série ES) est

important avec 13,2 points. Cet écart atteint 21 points à Belfort au profit des littéraires, mais il est nul à Lons-le-Saunier.

Au plan national, les taux d'inscription immédiate⁶ des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur en 2011-2012 sont obtenus en additionnant université (hors IUT), CPGE et écoles d'architecture. Ils sont de 72,8 % pour la série L, 56,5 % pour la série ES et 69,7 % pour la série S.

Dans cette étude, au plan académique, le taux de propositions acceptées en études longues est de 71,1 % pour la série L, 57,9 % pour la série ES et 69,7 % pour la série S. Les études longues comprennent : licence, cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles, CPGE et CPES, formations d'ingénieur, écoles d'architecture.

Les pourcentages obtenus au niveau national et au niveau académique sont très proches, bien que le calcul de ces pourcentages et les périmètres choisis pour l'enseignement supérieur soient différents.

⁶ Sources : Répères et références statistiques 2012 (RERS 2012), DEPP septembre 2012

► À Besançon

On note une sur-représentation dans les études longues des bacheliers S (+ 1,7 point) et L (+ 0,6 point), mais une sous-représentation des bacheliers ES (- 0,9 point).

► À Montbéliard

On note une sur-représentation des bacheliers S (+ 0,3 point) et une sous-représentation des bacheliers ES (- 0,4 point) dans les études longues. Les représentations de populations des séries L, en tant que bacheliers et en tant qu'étudiants s'engageant en études longues, sont semblables.

► À Lons-le-Saunier

On constate que les représentations de populations entre les séries, en tant que bacheliers et en tant qu'étudiants s'engageant en études longues, sont semblables.

► À Vesoul

On constate que les représentations de populations entre les séries, en tant que bacheliers et en tant qu'étudiants s'engageant en études longues, sont semblables.

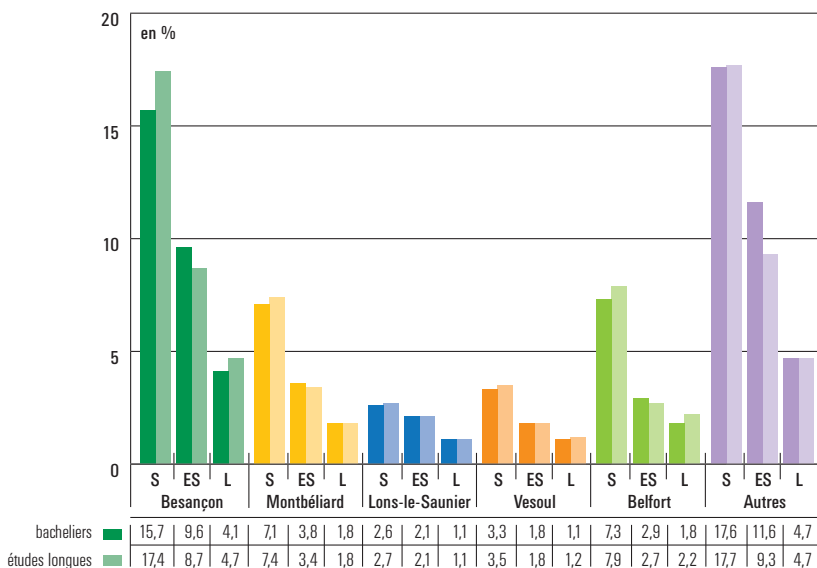
► À Belfort

On note une sur-représentation dans les études longues des bacheliers S (+ 0,6 point) et L (+ 0,4 point), mais une légère sous-représentation des bacheliers ES (- 0,2 point).

■ Analyse des facteurs d'orientation

Graphique 7

Répartition des bacheliers généraux du secteur public et des propositions d'admission acceptées par les bacheliers en études longues, selon la série du baccalauréat obtenu



Sources : Service statistique académique (SSA) - Organisation des concours et examens académiques et nationaux (OCEAN)
Service académique d'information et d'orientation (SAIO) - Admission post-bac (APB)

Ce graphique permet de comparer les parts des bacheliers généraux avec les parts des bacheliers généraux qui ont une proposition d'admission acceptée en études longues, selon la série du baccalauréat obtenu.

Une population est sur (sous) représentée dans la population des bacheliers qui ont une proposition d'admission acceptée en études longues si elle présente une part supérieure (inférieure) à sa part de bacheliers.

Les bacheliers de série S sont partout sur-représentés, particulièrement à Besançon (+1,7 point). Les bacheliers de la série L ont une représentation équilibrée, avec une légère sur-représentation à Besançon et à Belfort. Enfin, les bacheliers de la série ES sont sous-représentés, particulièrement hors site urbain, avec - 2,3 points (sauf Lons-le-Saunier et Vesoul).

Il nous faudrait analyser pour ces bacheliers le sujet de l'offre des formations supérieures en gestion et commerce dans l'académie de Besançon.

► À Besançon

Les bachelières de série ES, S et L se dirigent davantage vers les études longues que les bacheliers de ces mêmes séries.

► À Montbéliard

Les bacheliers de série ES et L se dirigent davantage vers les études longues que les bachelières.

Par contre, les bachelières de série S s'orientent plus favorablement vers les études longues que les bacheliers S.

► À Lons-le-Saunier

Les bacheliers de série ES et L se dirigent davantage vers les études longues que les bachelières.

Par contre, les bachelières S s'orientent plus favorablement vers les études longues que les bacheliers de même série.

► À Vesoul

Les bacheliers de série ES et S se dirigent davantage vers les études longues que les bachelières.

Par contre, les bachelières de série L s'orientent plus favorablement vers les études longues que les bacheliers de même série.

► À Belfort

Les bacheliers de série ES et L se dirigent davantage vers les études longues que les bachelières.

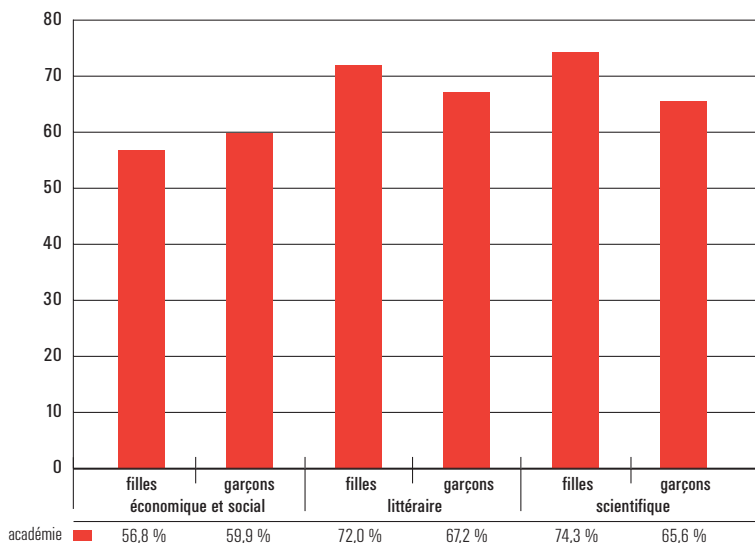
Par contre, les bachelières S s'orientent plus favorablement vers les études longues que les bacheliers de même série.

■ Analyse des facteurs d'orientation

► Selon la série du bac et le sexe

Graphique 8

Taux de propositions d'admission acceptées vers des études longues : bacheliers généraux issus d'établissements publics de l'académie de Besançon selon la série du bac obtenu et du sexe



Sources : Service statistique académique (SSA) - Organisation des concours et examens académiques et nationaux (OCEAN)
Service académique d'information et d'orientation (SAIO) - Admission post-bac (APB)

L'origine sociale n'est pas un facteur discriminant. Ainsi, observons l'effet simultané des facteurs série du bac et sexe.

Les graphiques portant sur l'effet simultané des trois facteurs PCS, série du bac et sexe se trouvent en annexe page 32.

Au niveau académique, les bacheliers littéraires et scientifiques s'orientent davantage en études longues que les bacheliers de ces mêmes séries.

Ce sont, par contre, les bacheliers de série ES qui s'orientent plus favorablement vers les études longues.

Le taux de propositions d'admission acceptées le plus élevé concerne les bacheliers de série S. Le taux le plus faible revient aux bacheliers de série ES.

► À Besançon

On constate une sur-représentation des bachelières en séries L et S, et une sous-représentation des bachelières ES et des bacheliers ES, S et L dans les études longues.

► À Montbéliard

On constate une sur-représentation des bachelières en série S et des bacheliers en séries L et S, et une sous-représentation des bachelières ES et L, ainsi que des bacheliers ES dans les études longues.

► À Lons-le-Saunier

On constate une sur-représentation des bachelières en série S et des bacheliers en série ES, et une sous-représentation des bachelières ES et des bacheliers S dans les études longues.

Les bachelières et les bacheliers de la série L ont une représentation équilibrée.

► À Vesoul

On constate une sur-représentation des bachelières en série L et en série S, et une sous-représentation des bachelières ES dans les études longues.

Les bacheliers de la série L, ES et S ont une représentation équilibrée.

► À Belfort

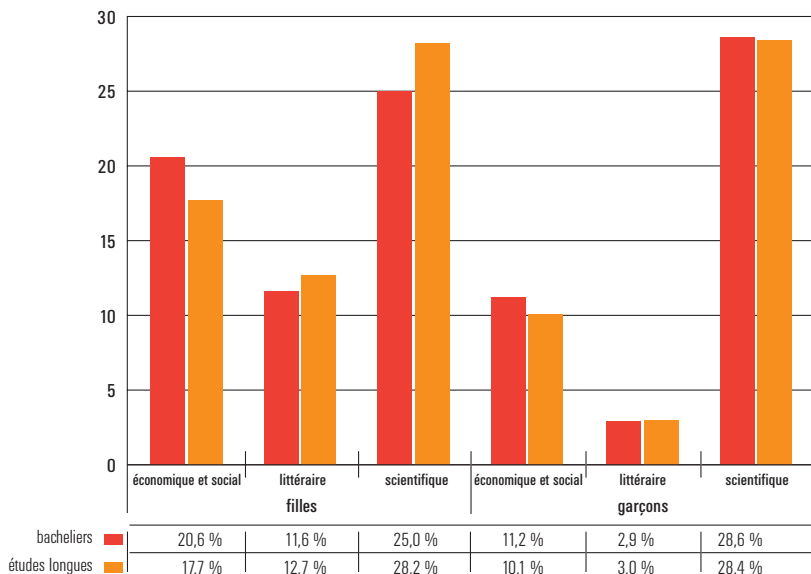
On constate une sur-représentation des bachelières en séries L et S et des bacheliers en séries ES et L, ainsi qu'une sous-représentation des bachelières ES et des bacheliers S dans les études longues.

voir annexe 4, page 30

■ Analyse des facteurs d'orientation

Graphique 9

Académie : répartition de la population des bacheliers généraux du secteur public et des propositions d'admission acceptées des bacheliers en études longues, selon la série du baccalauréat obtenu et le sexe



Sources : Service statistique académique (SSA) - Organisation des concours et examens académiques et nationaux (OCEAN)
Service académique d'information et d'orientation (SAIO) - Admission post-bac (APB)

Ce graphique permet de comparer les parts des bacheliers généraux avec les parts des bacheliers généraux qui ont une proposition d'admission acceptée en études longues, selon la série du baccalauréat obtenu et le sexe.

Une population est sur (sous) représentée dans la population des bacheliers qui ont une proposition

d'admission acceptée en études longues si elle présente une part supérieure (inférieure) à sa part de bacheliers.

On constate une sur-représentation des bacheliers en série L et en série S dans les études longues et une sous-représentation des bacheliers ES et des bacheliers ES et S.

■ Synthèse

Notre académie compte 1,8 % des élèves scolarisés en France, mais moins de 1,4 % des étudiants de l'enseignement supérieur.

Entre 2006 et 2010, l'effectif des étudiants inscrits à l'université a augmenté de 3 % dans l'académie (3,1 % au plan national), mais cet effectif a fortement chuté en licence, avec un recul de 5 % (-1,6 % au plan national).

En 2011-2012, au plan national, les taux d'inscription immédiate⁷ des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur est de 65,9 %, en additionnant université (hors IUT), CPGE et écoles d'architecture.

Entre 65 % et 70 % des bacheliers généraux de l'académie de Besançon ont des propositions d'admission acceptées en études longues. Ainsi, le comportement des bacheliers généraux reste conforme au national⁸. Cependant, l'académie diplôme moins de bacheliers généraux que le national, avec un taux d'accès d'une génération de 34,8 % contre 36,3 % au plan national.

À Belfort, le taux de propositions d'admission acceptées en études longues (licence + CPGE) des bacheliers généraux est le plus élevé, soit 70,1 %. Le plus faible taux est constaté à Montbéliard avec 65,5 %.

► Facteurs étudiés

Secteur public ou privé

Les bacheliers généraux issus d'un établissement privé de l'académie s'orientent moins en études longues que ceux issus d'un établissement public. Le différentiel atteint 22,3 points sur le site de Lons-le-Saunier, en faveur des établissements publics. Pour les autres villes, cet écart varie de 7,8 points à 11,8 points.

Origine sociale

L'origine sociale de l'élève n'influence pas a priori les bacheliers dans leur orientation en études

longues. Ce facteur n'est pas discriminant compte tenu de la méthodologie mise en œuvre : regroupement au sein d'une catégorie unique de l'ensemble des CSP non défavorisées et observation au sein d'un même groupe, sans les distinguer, de l'ensemble des études longues (licence, CPGE...).

Sexe

Les bachelières s'engagent davantage vers des études longues que les bacheliers, avec une différence de 3,4 points au niveau académique. Cette différence atteint 9,2 points à Besançon, mais elle s'inverse au profit des garçons avec -0,4 point à Montbéliard.

Série du baccalauréat

Dans l'ordre, ce sont les bacheliers littéraires (L), puis scientifiques (S) et loin derrière, les bacheliers économique et social (ES) qui poursuivent des études longues. Ce sont les littéraires de Belfort, les scientifiques de Besançon et les économistes de Lons-le-Saunier qui s'orientent le plus, dans leurs séries, en études longues.

Combinaison série du baccalauréat et sexe

Au niveau académique, les bachelières littéraires et scientifiques s'orientent davantage en études longues que les bacheliers de série similaire. Ce sont, par contre, les bacheliers de série ES qui s'orientent plus favorablement vers les études longues. Le taux de propositions d'admission acceptées le plus élevé revient aux bachelières de série S et le plus faible, aux bachelières de série ES.

⁷ Source : *Repères et références statistiques 2012 (RERS 2012)*, DEPP, septembre 2012

⁸ Concernant le rapprochement des données académiques et nationales, notre étude considère les bacheliers issus d'établissements publics. Les données nationales prennent en compte les bacheliers issus d'établissements publics et privés.

De plus, la méthode de calcul et les groupes choisis dans l'enseignement supérieur sont différents. Dans notre étude, les études longues comprennent licence, cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles, CPGE et CPES, formations d'ingénieur, écoles d'architecture. Au plan national, elles comprennent université (hors IUT), CPGE et écoles d'architecture.

■ Annexes

1- Admission post-bac

Le portail Admission post-bac (APB) permet aux candidats de :

► **s'informer sur les différentes formations**, publiques et privées sous contrat, possibles dans toute la France.

► **formuler des vœux**, de janvier à mars, pour les formations post-bac qu'ils auront choisies, en veillant à les classer par ordre de préférence et à les valider jusqu'en avril.

L'élève doit obligatoirement émettre ses vœux de poursuite d'études sur le site APB, puis consulter son espace personnel régulièrement pour suivre l'état de ses demandes.

Une fois l'inscription sur le site effectuée et le dossier électronique qui l'accompagne rempli, il n'est pas nécessaire de constituer de dossier complémentaire pour la plupart des pré-inscriptions en première année de licence en université (L1), ainsi que pour les études de santé.

En revanche, un dossier est à constituer pour tous les établissements d'enseignement supérieur qui en font la demande, notamment pour les formations sélectives (BTS, CPGE, mise à niveau, IUT...). La date limite pour faire parvenir ce dossier papier aux établissements concernés, ou pour saisir en ligne les informations requises lorsqu'une version dématérialisée est proposée, est fixée à début avril.

Attention : le vœu d'un élève en filière sélective sur APB est inopérant si l'élève n'a pas complété le dossier demandé par l'établissement qui n'aura pas pu examiner sa candidature.

► **modifier l'ordre des vœux**, jusqu'à fin mai.

Attention : la hiérarchie des vœux est très importante. En effet, c'est elle qui conditionne l'unique proposition qui est faite à chacune des trois phases d'admission. Pour connaître leur résultat, les élèves doivent consulter leur dossier électronique lors des trois phases d'admission :

Le dispositif Admission post-bac (APB) a été mis en place pour simplifier les démarches d'orientation des élèves de terminale en regroupant sur un seul site une grande partie des formations de l'enseignement supérieur (formations dans APB et hors APB).

phase 1

première quinzaine de juin

Cette phase concerne **tous les candidats** qui doivent impérativement se connecter sur leur dossier Admission post-bac pour prendre connaissance des propositions d'admission qui leurs sont faites et y répondre.

Quatre réponses sont possibles :

– OUI DÉFINITIF, j'accepte définitivement la proposition qui m'est faite,

– OUI MAIS, j'accepte la proposition, mais je maintiens tout de même les candidatures mieux placées dans ma liste,

– NON MAIS, je renonce à la proposition qui m'est faite, mais je maintiens tout de même les candidatures mieux placées dans ma liste,

Attention : il n'est pas certain d'avoir une autre proposition aux étapes suivantes.

– DÉMISSION GÉNÉRALE, je ne suis plus candidat pour aucune formation.

phase 2

seconde quinzaine de juin

Cette phase concerne uniquement les élèves qui n'ont pas répondu oui définitif ou qui n'ont pas eu de proposition lors de la phase précédente.

phase 3

mi-juillet

Cette phase concerne uniquement les élèves qui n'ont pas répondu oui définitif ou qui n'ont pas eu de proposition lors des phases précédentes.

Il n'y a qu'une seule proposition d'admission par phase, la meilleure possible en tenant compte :

– de la liste préférentielle des vœux,

– du classement des candidats réalisé par les établissements pour les formations sélectives et, à partir de la phase 2, en tenant compte également des places libérées par d'autres candidats.

Une fois la proposition acceptée (oui définitif ou oui mais), il faut obligatoirement s'inscrire auprès de l'établissement de la proposition acceptée, selon des règles communiquées sur APB.

■ Annexes

Les candidats hors délai qui n'ont pas formulé de vœux avant la clôture de la saisie en mars ou les candidats n'ayant aucune proposition d'admission peuvent encore s'inscrire en première année dans l'enseignement supérieur, sur places vacantes, via la procédure complémentaire. Elle court de la troisième semaine de juin à mi-septembre.

Cependant, deux cas de figure se présentent :

- soit, la formation visée dans l'enseignement supérieur par le bachelier fait partie du portail admission post-bac (APB),
- soit, elle relève d'une procédure spécifique hors portail Admission post-bac (APB).

► Formations concernées par l'application APB

à l'université

- les premières années de licence, y compris la première année commune aux études de médecine, de pharmacie, de sage-femme, d'odontologie,
- les DUT, diplômes universitaires de technologie,
- la première année préparatoire aux études des métiers de la rééducation (APEMR), nouvelle appellation de l'année préparatoire aux études de masseur-kinésithérapeute.

en lycées publics et privés sous contrat, en lycées agricoles publics et privés

- les CPGE, classes préparatoire aux grandes écoles,
- les BTS, brevets de technicien supérieur ou BTSA, brevets de technicien agricoles,
- le DTS, diplôme de technicien supérieur,
- le DCG, diplôme de comptabilité et gestion,
- les DMA, diplômes des métiers d'art,
- les classes de mise à niveau hôtellerie et arts appliqués.

dans la plupart des formations d'ingénieurs

- les UT : Université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM), Université de technologie de Troyes (UTT) et Université de technologie de Compiègne (UTC),
- les INSA, instituts nationaux des sciences appliquées,
- les ENI, écoles nationales d'ingénieurs.
- les GEIPI/Polytech, groupement d'écoles d'ingénieurs publiques... ,
- les CPP et CPI, classes préparatoires intégrées,
- les ENSA, écoles nationales supérieures d'architecture.

dans les formations par apprentissage

- en DUT, diplôme universitaire de technologie
- en BTS, brevet de technicien supérieur et BTSA, brevet de technicien supérieur agricole.

Dans l'académie de Besançon, toutes les formations par apprentissage sont gérées par l'application APB, à l'exception du BTS Travaux publics, organisé par le CFA du bâtiment et le lycée professionnel Pierre-Adrien Pâris. Ce n'est pas toujours le cas dans les autres académies.

► Formations non concernées par l'application APB

Les formations des écoles des secteurs paramédical (infirmier, orthophoniste), social (assistant de service social, éducateur de jeunes enfants, éducateur spécialisé), les écoles des Beaux-Arts, les instituts d'études politiques, certaines écoles de commerce, les formations des établissements privés hors contrat, les formations sous contrat de professionnalisation, les licences professionnelles (recrutement à bac +2).

■ Annexes

2- Professions et catégories socio-professionnelles (PCS)

À partir de la nomenclature INSEE des professions et catégories socio-professionnelles (PCS), l'origine sociale des élèves est distinguée selon quatre groupes (fortement discriminants pour les parcours et la réussite scolaire des enfants).

Favorisée A : chefs d'entreprise, professions libérales, de l'information, des arts et spectacles, cadres de la fonction publique, professeurs et assimilés, cadres administratifs, ingénieurs, instituteurs.

Favorisée B : professions intermédiaires de la santé,

de la fonction publique, d'entreprise, techniciens, contremaîtres, retraité cadre, profession intermédiaire.

Moyenne : agriculteurs exploitants, artisans, commerçants, policiers et militaires, employés de la fonction publique, d'entreprise, de commerce, personnels de services directs aux particuliers, retraités agriculteurs exploitants, retraités artisans et commerçants.

Défavorisée : ouvriers qualifiés, non qualifiés, agricoles, retraités employés et ouvriers, chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité.

3- Établissements accueillant des élèves en baccalauréat général

lycées publics

- ▶ **Besançon** Victor Hugo, Louis Pasteur, Louis Pergaud, Jules Haag, Claude Nicolas Ledoux
- ▶ **Montbéliard** Georges Cuvier, Jules Viette, Le Grand Chênois
- ▶ **Morteau** Edgar Faure
- ▶ **Pontarlier** Xavier Marmier
- ▶ **Valentigney** Armand Peugeot
- ▶ **Lons-le-Saunier** Jean Michel
- ▶ **Champagnole** Paul-Émile Victor
- ▶ **Dole** Charles Nodier, Jacques Duhamel
- ▶ **Morez** Victor Bérard
- ▶ **Poligny** Hyacinthe Friant
- ▶ **Saint-Claude** Pré-Saint-Sauveur
- ▶ **Salins-les-Bains** Victor Considérant
- ▶ **Vesoul** Édouard Belin, Les Haberges
- ▶ **Gray** Augustin Cournot
- ▶ **Héricourt** Louis Aragon
- ▶ **Lure** Georges Colomb
- ▶ **Luxeuil-les-bains** Louis et Auguste Lumière
- ▶ **Belfort** Condorcet, Gustave Courbet, Raoul Follereau

lycées privés sous contrat

- ▶ **Besançon** Saint-Paul, Saint-Jean
- ▶ **Pontarlier** Les Augustins
- ▶ **Lons-le-Saunier** Sainte-Marie
- ▶ **Dole** Pasteur Mont-Roland
- ▶ **Belfort** Notre-Dame-des-Angeles, Sainte-Marie

■ Annexes

4- Graphiques

► Par site : orientation vers les études longues selon le sexe et la série du bac général

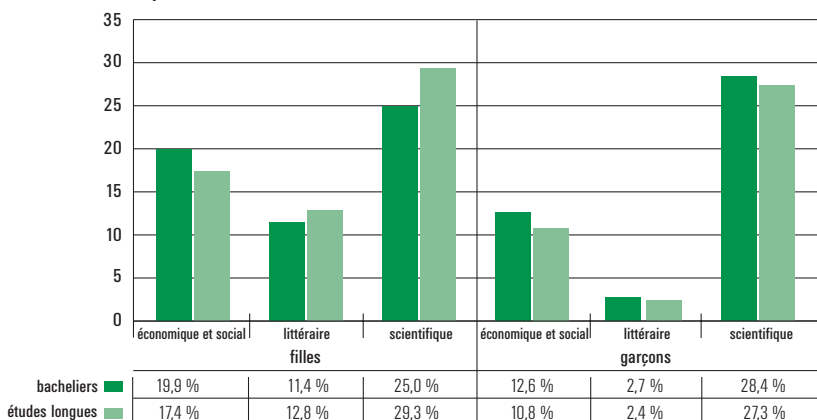
Comparons les parts des bacheliers généraux avec les parts des bacheliers généraux qui ont une proposition d'admission acceptée en études longues, selon la série du baccalauréat obtenu et le sexe.

Une population est sur (sous) représentée dans la population des bacheliers qui ont une proposition d'admission acceptée en études longues si elle présente une part supérieure (inférieure) à sa part de bacheliers.

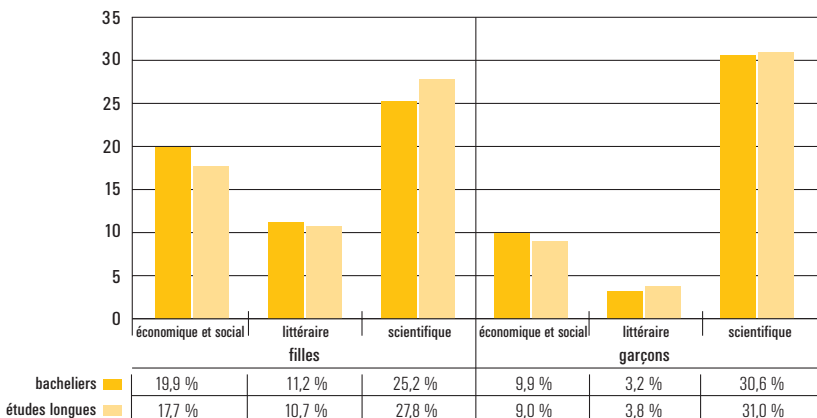
Graphique 10

Part des bacheliers généraux / part des propositions d'admission acceptées en études longues (APB)

Besançon

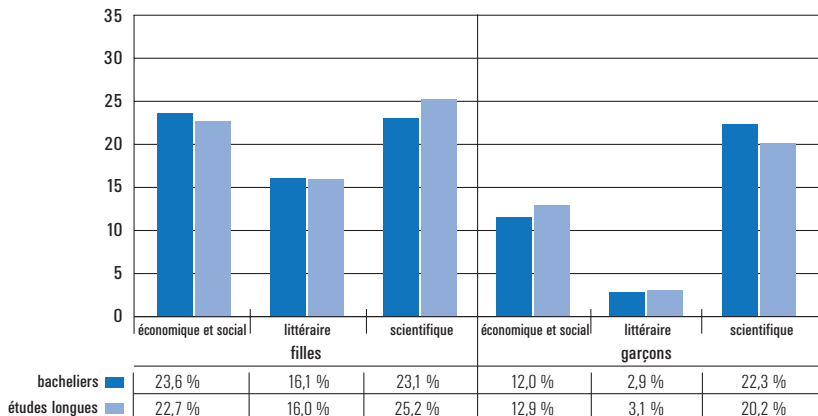


Montbéliard

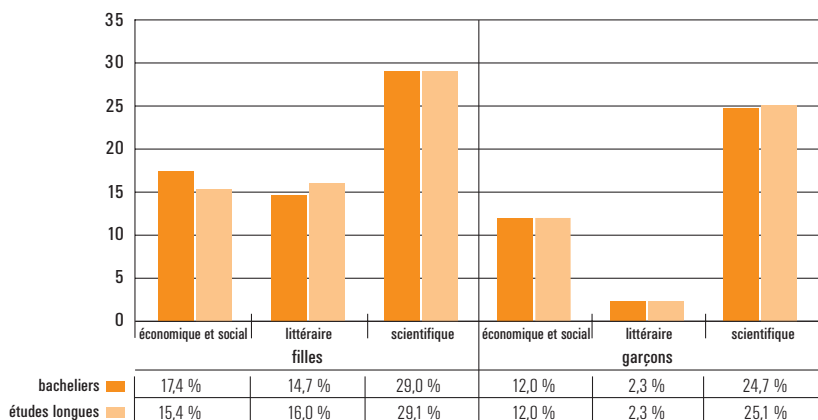


Annexes

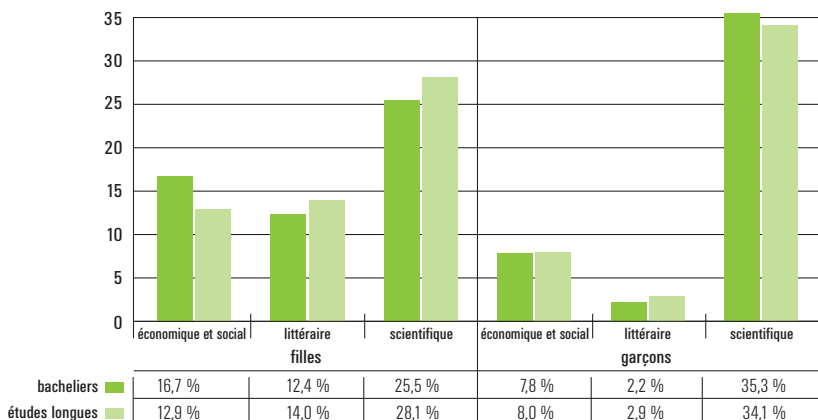
Lons-le-Saunier



Vesoul



Belfort



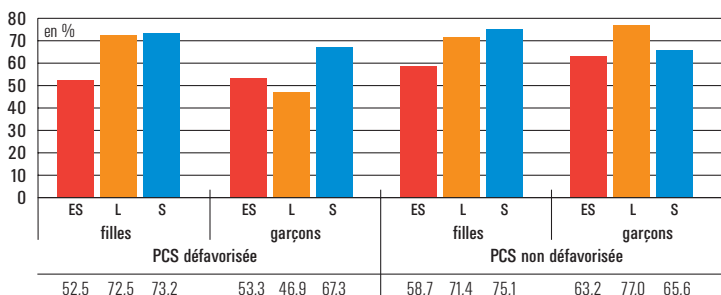
■ Annexes

► Académie : orientation vers les études longues selon l'origine sociale, le sexe et la série du bac général

Taux de propositions d'admission acceptées vers des études longues

Graphique 11

Bacheliers généraux issus d'établissements publics de l'académie de Besançon, selon la PCS, le sexe et la série du bac



Sources : Service statistique académique (SSA) - Organisation des concours et examens académiques et nationaux (OCEAN)
Service académique d'information et d'orientation (SAIO) - Admission post-bac (APB)

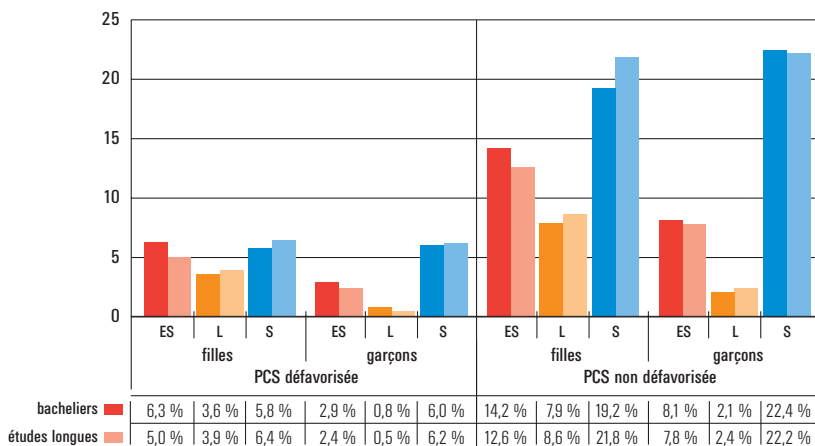
Part des bacheliers généraux / part des propositions d'admission acceptées en études longues (APB)

Comparons les parts des bacheliers généraux avec celles des bacheliers généraux qui ont une proposition d'admission acceptée en études longues, selon l'origine sociale.

Une population est sur (sous) représentée dans la population des bacheliers qui ont une proposition d'admission acceptée en études longues si elle présente une part supérieure (inférieure) à sa part de bacheliers.

Graphique 12

Répartition académique des bacheliers généraux du secteur public et des propositions d'admission acceptées des bacheliers en études longues, selon la PCS, le sexe et la série du bac



Sources : Service statistique académique (SSA) - Organisation des concours et examens académiques et nationaux (OCEAN)
Service académique d'information et d'orientation (SAIO) - Admission post-bac (APB)
Les élèves de PCS non renseignée ne sont pas représentés mais sont pris en compte dans les %.

www.ac-besancon.fr

Rectorat de l'académie de Besançon

■ 10, rue de la Convention
25030 Besançon cedex
Tél. 03 81 65 47 00
ce.rectorat@ac-besancon.fr

www.ac-besancon.fr

Réalisation

Rectorat : chargée d'études et d'analyses,
service communication
Design graphique Bouteiller communication
Compogravure Studio Bracco Besançon
Impression Simon à Ornans
décembre 2012



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

